

Concept de protection Covid-19

3 décembre 2021

1. Généralités

En raison de la pandémie de coronavirus, des mesures importantes sont malheureusement nécessaires dans l'organisation des activités sportives. Pour l'association All Access, la sécurité des participants et des accompagnants est la priorité. All Access s'en tient aux directives de l'OFSP/Swiss Olympic, lesquels se réfèrent aux dispositions particulières de l'OFSP.

En ce qui concerne les activités effectuées en France, les mesures de protection imposées par le gouvernement français sont appliquées.

2. Mesures générales de protection

Les mesures suivantes sont strictement appliquées afin de minimiser la transmission du virus:

- Le personnel d'encadrement est formé au préalable à ce concept de protection et aux mesures qui y sont mentionnées.
- Les moniteurs et accompagnants portent le masque en tout temps
- Les moniteurs, accompagnants et sportifs se désinfectent les mains régulièrement.
- Le matériel (engins, casques, gants, lunettes etc.) est désinfecté entre chaque changements.
- Les moniteurs, accompagnants et sportifs informent Just4Smiles dans les plus brefs délais en cas de symptômes ou de suspicions liés au Covid 19
- En cas de symptômes d'un moniteur, accompagnant ou sportifs, la sortie peut-être partiellement ou totalement annulée

3. Mesures supplémentaires concernant le site du Chinillon

Les mesures supplémentaires suivantes sont appliquées sur le site du Chinillon soumis à la législation française :

- Le Pass sanitaire est **obligatoire** pour accéder aux remontées mécaniques (sportifs, moniteurs, accompagnants).
- Le Pass sanitaire est obligatoire pour accéder au restaurant (pause de midi et « salle d'attente »).

Des informations suivront quant à la marche à suivre pour la commande des abonnements de ski.

Ce concept de protection est adapté en fonction de l'évolution de la pandémie.